



## **Déclaration d'engagement en faveur d'une gestion forestière responsable**

### **1. Engagement général**

La société **Kloros**, en qualité de responsable du groupement de certification FSC, ainsi que les membres du groupement, s'engagent à mettre en œuvre, sur le long terme, une gestion forestière responsable.

Cette gestion est conduite conformément :

- aux **Principes et Critères FSC** en vigueur ;
- aux **Politiques et Normes FSC applicables** ;
- ainsi qu'à la réglementation nationale en vigueur.

### **2. Engagement à long terme**

Kloros et les membres du groupement s'engagent à maintenir cet engagement dans la durée, en intégrant les exigences FSC dans la gestion quotidienne des unités de gestion forestière.

Cet engagement vise notamment à :

- assurer la durabilité écologique, économique et sociale des forêts ;
- préserver les fonctions environnementales des écosystèmes forestiers ;
- respecter les droits et les intérêts des parties prenantes ;
- améliorer en continu les pratiques de gestion forestière.

### **3. Application au groupement**

Dans le cadre du groupement de certification FSC :

- le responsable du groupe assure la mise en œuvre et le suivi du système de certification ;
- les membres s'engagent à appliquer les exigences FSC dans leurs unités de gestion ;
- le respect de ces engagements est vérifié dans le cadre du suivi interne et des audits externes.

### **4. Accessibilité**

La présente déclaration est tenue à disposition des parties prenantes et accessible sur simple demande.

## 5. Entrée en vigueur

La présente déclaration entre en vigueur à compter de sa date de signature.

Fait à : Paris

Le : 13/04/2026 / \_\_\_\_\_

Nom et qualité du signataire : M. Victor CHEVRILLON, Président  
Pour la société Kloros

Signature :

Signé par :  
  
6A74160E1D594DA...